

Formation Gelée Royale

Programme de la formation

Objectif général :

Savoir créer son atelier de gelée royale et valoriser sa production.

Public visé :

Notre formation en gelée royale s'adresse **aux apiculteurs familiaux, semi pro ou professionnels** qui veulent **diversifier** leur activité apicole ou se **spécialiser** dans la production de gelée royale.

Prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Modalités et délais d'accès :

Suite à la préinscription des candidats à la formation, puis l'acceptation conjointe par contractualisation, il existe un délai moyen de mise en œuvre de 30 jours.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Si vous présentez une situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter par e-mail lafabriquequipique@gmail.com, afin que nous puissions convenir d'aménagements spécifiques éventuels. Nous pouvons aussi, si nécessaire, vous guider sur un réseau de professionnels qui a les compétences et expertises nécessaires pour pouvoir accueillir, accompagner, former ou orienter certains publics.

Nos indicateurs de résultats :

Note de satisfaction des stagiaires : **NC/5 (0 avis)**

Pourcentage d'abandon durant le parcours : **NC % (Nb d'abandon / Nb stagiaires total)**

Organisation et fonctionnement de la formation :

Durée de la formation : 35 heures sur 5 jours

Horaires : de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Rythme : en continu

Mode d'organisation pédagogique : en présentiel

Type d'organisation : en inter

Nombre de participants maximum : 15 personnes

Lieu de la formation : Saint Aubin ou Orange

Tarif : 1 290 € TTC par stagiaire

Contact : lafabriquequipique@gmail.com



Objectifs pédagogiques de la formation :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

1. Comprendre les fondamentaux de la gelée royale
2. Maîtriser les techniques de production avec le matériel approprié
3. Appliquer les règles d'hygiène encadrant la production de gelée royale et adapter ses pratiques à ses besoins
4. Pratiquer la récolte des cellules greffées et le greffage
5. Comprendre le marché international, la filière française, les organisations professionnelles apicoles et les circuits de commercialisation

Programme pédagogique de la formation :

1. Jour 1 : Comprendre les fondamentaux de la gelée royale

Matin :

- Qu'est-ce que la GR ?
- Fabrication de la GR dans la ruche (rôle des glandes, des nourrices, besoins alimentaires)
- Nature et caractéristiques de la GR (définition, constituants, analyses, impacts des pratiques)

Après-midi :

Terrain : 2 groupes

Groupe 1 :

- Greffage et introduction
- Présentation des outils (pickings chinois et inox, lattes et porte-lattes)
- Mise en pratique (avec identification des lattes greffées par les stagiaires avant intro dans les ruches)

Groupe 2 :

- Extraction au labo

2. Jour 2 : Maîtriser les techniques de production avec le matériel approprié

Matin :

Techniques de production :

- Rotation des cadres et gestion des pourvoyeuses
- Pratique sur ruches vides en salle, à tour de rôle
- Etapes de la production et calendriers de travail

Après-midi :

Matériel de production au rucher :

- Choix des emplacements, du milieu
- Choix du matériel
- Constitution du cheptel

3. Jour 3 : Appliquer les règles d'hygiène encadrant la production de gelée royale et adapter ses pratiques à ses besoins

Matin :

Hygiène et réglementation encadrant la production de GR :

- Equipements, gestes et postures
- Microbiologie, hygiène et réglementation
- Comment aménager son labo ?

Après-midi :

Adapter ses pratiques à ses besoins :

- Choix du calendrier
- Choix du matériel



4. Jour 4 : Pratiquer la récolte des cellules greffées et le greffage

Matin :

- Réponse aux questions sur ce qu'on a vu la veille

Après-midi :

Terrain : 2 groupes :

- Rucher : « récolte » des Cellules greffées Jour 1 (stade J3)
- Greffage/extraction BIS

5. Jour 5 : Comprendre le marché international, la filière française, les organisations professionnelles apicoles et les circuits de commercialisation

Matin :

- Pourquoi faire de la gelée royale ?
- Le marché : contexte international, filière française, les organisations professionnelles apicoles, les circuits de commercialisation

Après-midi :

- Et après ?
- Débriefing de la semaine et évaluations de fin de stage

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

Moyens pédagogiques :

Analyse du besoin pour déterminer les objectifs et attentes de l'apprenant, test de connaissances en amont de la formation via un QCM permettant de mesurer le niveau d'entrée de l'apprenant et de permettre aux formateurs d'adapter la formation au besoin, apport théorique, méthode démonstrative dans un premier temps, puis active dans un deuxième temps par des exercices de cas pratiques avec différents niveaux de difficultés, évaluations formatives à la fin de chaque étape pédagogique (QCM et mise en situation) pour vérifier l'acquisition des compétences de l'apprenant tout au long de la formation, remise aux stagiaires au début de la formation d'un livret pédagogique.

Moyens techniques :

Pour la théorie : Formation en salle équipée de table et chaises et d'un vidéoprojecteur.

Pour la pratique : Formation dans des ruchers avec mise à disposition de matériel apicole, de prêt de tenue apicole et en salle équipée de tout le matériel nécessaire à la fabrication.

Moyens d'encadrement :

Tous nos formateurs sont issus du monde de l'apiculture, ils ont tous une longue expérience dans leur domaine. Leur CV est annexé à la convention ou au contrat de formation ainsi qu'à la convocation.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats :

Suivi de l'exécution :

Feuille de présence signée des stagiaires et du formateur par demi-journée.

Appréciation des résultats :

Questionnaire de satisfaction à chaud, évaluation de l'acquisition des compétences en fin de formation via un QCM sommatif, évaluation à froid de la mise en pratique quelques mois après.

Sanctions :

Remise en fin de formation d'une attestation individuelle de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation, à chaque stagiaire ayant réalisé la totalité de la formation et ayant réalisé les évaluations des acquis.